à tous nos talents et, du moins nous l'espérons, à la collaboration de la Chambre des communes pour réduire le chômage afin que les Canadiens retrouvent la prospérité dont ils ont besoin. Vous devriez applaudir cette décision.

Des voix: Bravo!

• (1500)

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA PRÉPARATION DES DOCUMENTS DE DISCUSSION

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'ai une question à l'intention du ministre des Finances. Il fait mention, dans son document de discussion intitulé «Une nouvelle direction pour le Canada» de certains autres documents d'orientation et de discussion portant sur des sujets comme les pensions de vieillesse et les allocations familiales. Son collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, avait laissé entendre que ces documents seraient publiés avant la mi-décembre. A-t-on décidé d'attendre et de les récrire à la suite des questions posées à la Chambre des communes . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Vancouver Quadra): ... à la suite des protestations et des craintes exprimées par les Canadiens ...

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Vancouver Quadra): . . . et à la suite des inquiétudes qu'expriment maintenant les députés d'arrière-ban du parti conservateur?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Non, il n'en est rien, monsieur le Président.

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les pétitions présentés par des députés le mercredi 19 décembre 1984 sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

MESSAGE DU SÉNAT

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté sans amendement les projets de loi suivants: le projet de loi C-5, tendant à modifier la Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce; le projet de loi C-7, tendant à modifier la

Rapports de comités

législation relative à l'impôt sur le revenu et d'autres lois connexes; le projet de loi C-8, tendant à modifier la Loi de l'impôt sur les revenus pétroliers et le projet de loi C-14, autorisant la prise d'arrêtés sur la production de documents et la fourniture de renseignements dans le cadre d'instances devant des tribunaux étrangers, sur les mesures en matière de commerce ou d'échanges internationaux émanant d'États ou de tribunaux étrangers et sur la reconnaissance et l'exécution au Canada de certains jugements étrangers en matière antitrust.

LA SANCTION ROYALE

M. le Président: A l'ordre. J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'un message dont voici le texte a été reçu:

Rideau Hall Résidence du Gouverneur général Ottawa

Le 20 décembre 1984

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable William Z. Estey, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, le 20 décembre 1984, à 15 heures, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veuillez agréer,
Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération,
Le Directeur administratif auprès
du Gouverneur général,
Edmond Joly de Lotbinière

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉFORME DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENTATION DU 1ER RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité spécial de la réforme de la Chambre des communes, auquel le comité demande une réponse détaillée et complète, aux termes du paragraphe 69(13) du Règlement.

Si j'ai bien compris, ce rapport sera imprimé en appendice aux *Procès-verbaux* d'aujourd'hui.

M. le Président: Je dois considérer qu'il s'agit d'une demande. Je suppose que la Chambre consent à l'unanimité à ce que le rapport soit imprimé en appendice. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]